

## **NOUS FAISONS LE TRAVAIL EN PROTÉGEANT NOS COMMUNAUTÉS**

**Dans le Budget de 2019, nous tenons nos promesses en redressant la situation financière, en réparant les services et en rebâtissant notre économie.**

**Nous investissons dans les résultats pour la population manitobaine et continuons sur la voie du redressement en investissant dans la protection de nos communautés, notamment au moyen des mesures suivantes :**

- **des investissements dans 16 projets d'immobilisations relatifs à la transformation, y compris la mise en place d'une technologie de détection à balayage corporel visant à améliorer la sécurité dans les établissements correctionnels, pour un total de 3,3 millions de dollars d'investissements et 1,1 million de dollars d'économies immédiates en 2019-2020;**
- **l'ajout de 29 postes aux effectifs de la GRC au Manitoba, soit 27 postes d'agent et deux postes d'employé de soutien;**
- **un investissement de 500 000 \$ dans une nouvelle obligation à impact social visant à lutter contre la récidive au Manitoba et à favoriser les objectifs de la stratégie de modernisation du système de justice pénale;**
- **l'affectation de 2,3 millions de dollars de plus à la lutte contre la criminalité liée aux drogues, y compris les méthamphétamines;**
- **un investissement de 325 000 \$ dans de nouveaux soutiens pour les services aux victimes, y compris un programme de soutien de la famille visant à aider les victimes de violence conjugale à s'orienter dans le parcours du tribunal de la famille;**
- **une mise à profit des produits de la criminalité par des investissements dans la police grâce au Fonds de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement et au Fonds des produits de la criminalité;**
- **la présentation de dispositions législatives visant à mettre en place un système de résolution des litiges légaux moins coûteux, moins conflictuel et plus rapide dans le cadre de l'initiative de réforme du droit de la famille.**